



# Séjour à Bordeaux Pour les 6/8 ans Du 26 au 31 octobre 2018

## FICHE D'INSCRIPTION :

**Nom de l'enfant :** ..... **Prénom :** .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à ..... Age : .....

Sexe : .....

Adresse : .....  
.....

Commune de résidence :             comcom             hors comcom

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1 : ..... tél : .....

2 : ..... tél : .....

3 : ..... tél : .....

**Régime et numéro Allocataire :** .....

**Quotient Familial :** ..... **TARIF :** .....€

**REDUCTIONS (bons CAF, MSA, chèques vacances)..... €**

**RESTE à PAYER :** .....€

Une facture vous sera envoyée à la fin du séjour

## Déclaration du chef de famille

Je soussigné (e) : .....

Père

Mère

Tuteur

Autorise mon enfant, ..... à participer à toutes les activités liées au séjour à Bordeaux, du 26 au 31 octobre 2018, organisé par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières,

Autorise le responsable du séjour à prendre toute mesure d'urgence en cas de maladie ou d'accident y compris l'hospitalisation.

A ....., le .....2018

Nom et Signature :



Présentation du séjours et de l'équipe lors d'une réunion à la maison  
de l'enfant d'Egletons le

**Mercredi 17 octobre 2018**

**A partir de 18h30**

**Merci de confirmer votre présence**

**Séjour Bordeaux**  
**Descriptif et modalités d'inscription**

**Dates :**

Séjour 6/8 ans , du 26 au 31 octobre 2018

**Horaires de départ et de retour**

Départ : Vendredi 26 octobre 2018, **9h heures** au parking de l'Espace Ventadour

Retour : Mercredi 31 octobre 2018 à 18h30 au parking de l'Espace Ventadour

**Lieu :** 33000 Bordeaux

**Hébergement :**

Lycée Saint-Joseph de Tivoli / 40 avenue d'Eysines / 33000 Bordeaux

**Activités prévues :**

Découverte de la ville de Bordeaux, ses habitants , son architecture, ses musées, ses quais, ses transports, ses parcs, ses animations culturelles et ludiques, journées à Arcachon...

**Encadrement :**

Le séjour sera sous la direction d'Isabelle Baudement

Equipe d'animation : Isabelle Baudement, Ludovic Sabeau, Tatiana Guillaume, Agathe Humbert .

**Transport :** le transfert Egletons Bordeaux sera réalisé par les transports Faure.

Sur place les enfants et les animateurs utiliseront de nombreux moyens de transports , bus, tram, bateau, train, à pieds.

**Tarifs :**

Le prix du séjour varie entre 144€ et 250€ selon le quotient familial de la famille et du lieu d'habitat .(voir tarifs).

Des réductions sur le prix du séjour sont possibles sur justificatifs (Bons CAF, MSA, chèques vacances).

**Contacts :**

Les équipes des accueils de Loisirs de : Egletons: 05.55.93.92.45

Lapleau: 05.55.27.88.30 / Darnets: 05.55.93.34.59

Montagnac: 05.44.40.17.62 / Marcillac: 05.55.26.06.33

Ou par mail à: [alshdarnets@cc-ventadour.fr](mailto:alshdarnets@cc-ventadour.fr)

Durant le séjour sur le portable N°: **06 84 81 67 00**

**Modalités d'inscription :** les documents suivants sont obligatoire pour pouvoir valider l'inscription :

- ◇ **Fiche d'inscription 2018**, attestation d'assurance de responsabilité civile, photo d'identité+ photocopie de carte d'identité ou passeport de l'enfant pour l'abonner aux transports Bordelais.
- ◇ **Fiche d'inscription** du séjour+ **règlement intérieur** du séjour signé par les parents .
- ◇ Si traitement médical **OBLIGATION** de fournir une ordonnance et une autorisation écrite des parents pour l'administration des médicaments.

**Aucune pré-inscription ne sera faite.**

**Seul les dossiers complets valideront l'inscription.**

**Les inscriptions sont possibles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place disponible.**

Tranches	Tarifs/ enfants du territoire	Tarifs/enfants hors territoire
0/300	144€	173€
301/500	150€	180€
501/702	156€	187€
703/800	162€	194€
801/900	168€	201€
901/1000	174€	208€
1001/1100	180€	215€
1101/1200	186€	222€
1201/1300	192€	229€
1301/1500	198€	236€
1501/1700	204€	243€
1701 et +	210€	250€



# Séjour Bordeaux

## TROUSSEAU

**NOM - Prénom :**

Merci d'insérer cette fiche dans la valise.

<i>Pour le départ</i>		
	<b>Arrivée</b>	<b>Départ</b>
Prévoir 1 petit sac à dos avec une <b>gourde ou petite bouteille d'eau , lunettes de soleil et boîtier de rangement , casquette</b>		
<i>Pour Le séjour</i>		
Des chaussons		
1 vêtement imperméable en cas de pluie		
2 tenues <b>confortables</b> et <b>chaudes</b> pour le soir : pull et pantalon		
7 paires de chaussettes		
7 slips ou culottes		
8 T-Shirts		
3 pantalons		
2 pulls chauds		
1 pyjama		
1 trousse de toilette complète : dentifrice, brosse à dent, gel douche		
1 Serviette de toilette et 1 gant de toilette		
1 serviette de table		
1 sac à linge sale		
1 lampe de poche		
1 maillot de bain et serviette		
1 paire de chaussures de sport		
Mouchoirs en papier		
1 oreiller / coussin		
Doudou		
Clé USB marquée du nom de l'enfant pour récupérer les photos du séjour		



## Règlement du séjour à Bordeaux

En participant/en inscrivant votre enfant à ce séjour , organisé par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières, vous souscrivez à un certain nombre de règles :

**Bonne conduite :** les participants au séjour s'engagent à faire preuve d'un comportement responsable tout au long du séjour. Il leur sera demandé de respecter les consignes données par l'équipe d'encadrement, ainsi que les règles de vie commune dans la structure d'accueil : Horaires, sécurité, regroupements, circulation au bord des routes etc.

### **Horaires :**

**Départ/Retour :** Il est impératif de respecter les heures de départ et de retour du séjour. En cas de non présentation d'un participant au-delà d'une heure d'attente, le départ s'effectuera sans celui-ci. Aucun remboursement ne pourra alors être demandé. En cas d'empêchement du responsable légal de venir chercher le jeune à son retour, la personne désignée sur la fiche sanitaire sera contactée et devra se présenter munie obligatoirement d'une pièce d'identité.

**Argent de poche :** La famille est invitée, au moment du départ, à remettre une enveloppe contenant l'argent, marquée au nom et prénom de l'enfant , au responsable du séjour. Le contenu en sera vérifié. Il est conseillé de limiter la somme à 10€. L'enfant souhaitant utiliser son argent de poche devra en faire la demande auprès du responsable du séjour.

**Photos :** Sauf avis contraire de la famille ( précisé dans la fiche d'inscription annuelle) , des photos des enfants seront prises dans le cadre des activités effectuées au cours du séjour, photos pouvant faire l'objet d'exposition ou être publiées dans les journaux, réseaux sociaux ou bulletin intercommunal.

**Objets de valeurs :** Il est recommandé aux participants de ne pas emmener d'objets de valeur avec eux lors du séjour (téléphone portable, baladeur numérique, bijoux, vêtements de marque, etc.). Il est rappelé aux familles que la communauté de communes décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant les séjours.

**Accidents :** En cas d'accident bénin, l'enfant sera soigné par l'équipe d'encadrement sur le lieu du séjour. Les parents ou le représentant légal peuvent être prévenus. En cas d'événement plus grave, accidentel ou non, compromettant la santé de l'enfant, le responsable du séjour prend toutes les dispositions d'urgence nécessaires (médecin, pompiers, SAMU). Le représentant légal est averti après diagnostic d'un professionnel de santé. Le responsable du séjour établira une déclaration d'accident.

**Traitements médicaux :** Les ordonnances devront être fournies avec tout traitement médical, accompagné des consignes écrites du médecin traitant si nécessaire. Les médicaments seront à confier par les familles au responsable du séjour avant le départ qui fournira à l'enfant le traitement conformément aux ordonnances/consignes délivrées par le médecin.

Date : ...../...../.....

Signatures :